

Euronext Notice

CORPORATE EVENT NOTICE >> Introduction par Offre publique

INEA PROMESSES

Place	Paris	Date	27/11/2006
N° Avis	PAR_20061127_5438_EUR	Marché	Eurolist by Euronext

ADMISSION D' ACTIONS ET OFFRE AU PUBLIC

Conformément à l'article 6 201 des Règles de marché d'Eurolist, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Eurolist by Euronext :

- des 1.765.702 actions existantes composant le capital de la société FONCIERE INEA, et,
- d'un nombre maximum de 1.000.000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne,

Un nombre maximum de 1.000.000 actions sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ouvert (OPO).

- Fourchette de prix indicative : 38,00 EUR -42,00 EUR

Les informations concernant les modalités de l'offre sont fournies au public comme suit :

- Publication de la notice légale au BALO, le 29/11/2006 ;
- Un dossier d'information est disponible sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de la société (www.inea-sa.eu) et auprès de Natexis Bleichroeder, coordinateur global, chef de file et teneur de livre et ARKEON Finance, établissement co-placeur.

CARACTERISTIQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Durée : du 27/11/06 au 6/12/2006 à 17 h00 (heure de Paris)

Nombre de titres : 900.000 actions soit 90% de l'Offre

Etablissement sen charge : NATEXIS BLEICHROEDER-ARKEON FINANCE

Dans le cadre du Placement Global une tranche sera réservée aux actionnaires de la société à la date du 24/11/ 2006 qui se sont engagés à souscrire à l'Offre. La tranche réservée comportera 641.835 actions représentant 64.2%de l'Offre.

CARACTERISTIQUES DE L'OPO

Ouvert aux : personnes physiques, investisseurs personnes morales , fonds

communs de placement

Durée : du 27/11/06 au 6/12/06 à 17h00 (heure de Paris)
Nombres de titres : 100.000 actions soit 10% de l'Offre (avant exercice de la clause d'extension et hors option de sur-allocation)

Le nombre d'actions offertes dans le cadre de l'OPO pourra être augmenté par prélèvement sur les actions offertes dans le cadre du Placement Global.

Décomposition des ordres en fonction du nombre de titres demandés :

- ☒ Fractions d'ordre A1: entre 1 et 100 titres inclus.
- ☒ Fractions d'ordre A2 : au-delà de 100 titres.

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 7/12/2006.

Les ordres seront exprimés en nombre d'actions demandées, sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'OPO

Le résultat de l'OPO ainsi que les conditions de négociation du 8/12/2006 feront l'objet d'un avis publié le 7/12/2006, .

Libellé et transmission des ordres : les clients devront transmettre leurs ordres de souscription au plus tard le 6/12/2006 à 17h00 (heure de Paris). Les intermédiaires financiers transmettront les ordres de souscription dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 7/12/2006 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres de souscription dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre les fractions A1 et A2.

Conditions d'exécution des ordres : Les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient être satisfaits.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : les opérations de règlement-livraison des négociations du 7/12/2006 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part Natexis Bleichroeder (Code Affilié 521) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 12/12/2006. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 11/12/2006 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation le 7/12/2006.

Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération, les opérations de R/L des négociations du 7/12/2006 seront annulées.

Admission aux négociations des actions émises par FONCIERE INEA

Euronext Paris fait connaître que, à partir du 7/12/2006, les actions ci-dessous émises par FONCIERE INEA seront admises aux négociations sur Eurolist by Euronext.

Principales caractéristiques des titres à admettre:

Valeur nominale:	14.66 EUR
Jouissance:	1/1/2006
Forme des titres:	au nominatif ou au porteur
Etablissement introducteur:	NATEXIS BLEICHROEDER
Service financier:	Natxix 61
Secteur ICB:	8733 Real Estate Holding & Development
Compartiment:	Compartiment C

Cotation:

Groupe de cotation:	16	Cotation:	continu
Quotité:	1	Devise:	EUR
Unit / %:	Unit	SRD:	No

Garantie:	Yes	Dépositaire local:	Euroclear France
Libellé:	FONCIERE INEA		
ISIN:	FR0010341032	Code Euronext:	FR0010341032
Mnémonique:	INEA		

Conditions particulières applicables aux ordres de souscription dans le cadre de l'OPO

- un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre A, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un maximum de deux ordres ;
- les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

CONDITIONS D'OUVERTURE DES NEGOCIATIONS SUR NSC LE 8/12/2006

Les actions FONCIERE INEA seront admises temporairement sur Eurolist by Euronext sous l'intitulé "INEA PROMESSES" conformément aux dispositions des articles 6801/1 et suivants des règles de marché Livre I d'Euronext.

Dans le cas où les établissements garants décideraient de résilier le contrat de garantie conformément à ses termes, la société FONCIERE INEA en informera Euronext Paris SA sans délai et demandera l'annulation de toutes les négociations intervenues sur la ligne «INEA PROMESSES». Dans ce cas, Euronext Paris SA publiera un avis annonçant que les ordres d'achat ou de souscription transmis dans le cadre de l'OPO, ainsi que l'ensemble des négociations effectuées sur les titres admis sur la ligne «INEA PROMESSES», seront rétroactivement annulés.

Il est précisé que les intermédiaires devront faire figurer sur les avis d'opéré le libellé «INEA PROMESSES». Il appartiendra aux intermédiaires d'informer leurs clients de la possibilité d'annulation rétroactive de leurs transactions sur la ligne «INEA PROMESSES». Si la société FONCIERE INEA venait à informer Euronext Paris SA de la résiliation du contrat de garantie et donc demandait l'annulation de toutes les négociations intervenues sur la ligne "INEA PROMESSES", il appartiendrait aux intermédiaires de prendre toute disposition vis-à-vis des donneurs d'ordres pour les informer et annuler les négociations dans les délais les plus rapides. La décision de résiliation du contrat de garantie et d'annulation des transactions étant indépendante de la volonté d'Euronext Paris SA, cette dernière décline toute responsabilité sur les éventuelles conséquences financières, comptables ou fiscales d'une telle annulation tant pour les intermédiaires que pour les donneurs d'ordres.

Négociation des actions : les premières négociations des actions nouvelles et anciennes interviendront sur le système NSC à partir du 8/12/2006 et jusqu'au 12/12/2006 inclus sur une seule ligne de cotation «INEA PROMESSES» sous le code FR0010341032.

Il est précisé que les intermédiaires devront faire figurer sur les avis d'opéré relatifs aux transactions réalisées entre le 8/12/2006 et le 12/12/2006 inclus, le libellé "INEA PROMESSES". Il appartiendra aux intermédiaires d'informer leurs clients sur la possibilité d'annulation rétroactive de leurs transactions sur la ligne «INEA PROMESSES».

A compter du 13/12/2006, les actions FONCIERE INEA seront cotées sous le libellé "FONCIERE INEA", code ISIN FR0010341032 (inchangé) et mnémonique INEA (inchangé).

CORPORATE EVENT NOTICE >> Public Offer

INEA PROMESSES

Location	Paris	Date	27/11/2006
Notice	PAR_20061127_5438_EUR	Market	Eurolist by Euronext

LISTING OF SHARES AND PUBLIC OFFER

Euronext Paris has decided to admit on Eurolist by Euronext :

- 1,765,702 existing shares representing the outstanding capital of FONCIERE INEA, and,
- a maximum of 1,000,000 new shares by way of public offering,

A maximum of 1,000,000 shares, before extension option exercise, will be offered to public by the way of a Global Placement and an Open-Price Offer (OPO).

Price range for the offer: **38.00 EUR - 42.00 EUR**.

Information regarding the terms and conditions of the offer can be provided to the public as follows:

- A legal notice published in BALO on 29/11/2006
- A prospectus available on the site of the Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) and the site of the issuer (www.inea-sa.eu) and at the Listing Agent offices, Natexis Bleichroeder and Arkeon Finance.

Global Placement procedure

Dates : From 27/11/2006 to 6/12/2006 at 5:00 pm CET

Number of shares : 900,000 shares representing 90% of the Offer

Book runner(s) : NATEXIS BLEICHROEDER-ARKEON FINANCE

Some 641,835 shares (64.2% of the Offer) will be reserved for shareholders which have already taken some subscription engagements.

OPO procedure

Subscription open for : Retail investors, legal entities and certain UCITS.

Dates : From 27/11/2006 to 6/12/2006 at 5:00 pm CET

Number of shares : 100,000 shares representing 10% of the Offer

Purchase orders can be divided in the following portions:

- ☐ A1 order portions : 1 to 100 shares inclusive
- ☐ A2 order portions : more than 100 shares

Orders are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on 7/12/2006.

Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the first quotation price.

The result of the offer will be announced by Euronext Paris in a notice on the day of introduction.

Transmission of orders: Client will send their purchase orders to the intermediaries by 5:00 pm (CET)

on 6/12/2006. By 10:00 am CET on 7/12/2006, market members shall fax Euronext Paris SA (on 01 49 27 16 00), a list of purchase orders they have received, using the model given in Annex. The report should breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions. Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 7/12/2006 only.

Execution of orders: Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

Settlement/delivery of shares acquired under the OPO: Settlement/delivery of 7/12/2006 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between Natexis Bleichroeder (code 521) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 12/12/2006. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 am (CET) on 11/12/2006. The trading day shown on instructions will be 7/12/2006.

It is specified that in case of cancellation of the operation, the settlement /delivery operations of trading of 7/12/2006 will be cancelled.

Listing of the shares issued by FONCIERE INEA

Euronext Paris announces that, from 07/12/2006, the shares described below issued by FONCIERE INEA will be listed on Eurolist by Euronext.

Main characteristics of the securities to be listed:

Nominal value:	14.66 EUR
Dividend due date:	1/1/2006
Form:	bearer or registered
Listing agent:	NATEXIS BLEICHROEDER
Financial service:	Natexis 61
ICB sector:	8733 Real Estate Holding & Development
Compartment:	Compartment C

Quotation:

Trading group:	16	Trading:	Continuous
Lot size:	1	Ccy:	EUR
Unit / %:	Unit	DSO:	No
Guarantee:	Yes	Local depositary:	Euroclear France

Product name:	FONCIERE INEA	Euronext code:	FR0010341032
ISIN:	FR0010341032		
Symbol:	INEA		

Special conditions applicable to orders placed:

- any investor (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment requirements by investors holding accounts with them;
- Euronext Paris S.A. reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;

- Euronext Paris S.A. also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

OPENING CONDITIONS OF TRADING ON NSC ON 8/12/2006

The FONCIERE INEA shares will be admitted temporarily on Eurolist by Euronext under the title "INEA PROMESSES" accordingly to the provisions of the Euronext Market rules article 6801/1 and following of Rule Book I. In case the underwriters should decide to terminate the underwriting agreement in accordance with its terms, the Company will inform Euronext Paris thereof without delay and will request the cancellation of all the trading that has taken place on the "INEA PROMESSES" line. In this case, Euronext Paris will publish a notice announcing that the subscription orders sent within the framework of the <open / fixed> price offer as well as all the trading that has taken place on the securities admitted on the "INEA PROMESSES" line will be cancelled retroactively. It is specified that the intermediaries must indicate on the transaction notices the title: "INEA PROMESSES". It is the responsibility of the intermediaries to inform their clients of the possible retroactive cancellation of their transactions on the "INEA PROMESSES" line. Should the Company inform Euronext Paris of the termination of the underwriting agreement and as a result request the cancellation of the trading that has taken place on the line "INEA PROMESSES", the intermediaries will be required to inform investors of such termination and cancel trading as soon as practicable.

Trading of shares : The first trading of new and existing shares will take place on the NSC system from 8/12/2006 and until 12/12/2006 inclusive on a single quotation line "INEA PROMESSES" under the code FR0010341032. From 13/12/2006, the FONCIERE INEA shares will be quoted under the title "FONCIERE INEA", code ISIN FR0010341032 (unchanged) and mnemonic INEA (unchanged).

It is specified that the intermediaries must put the designation "INEA PROMESSES" on the operation notices for trades from 8/12/2006 to 12/12/2006 inclusive. Intermediaries should inform their clients of the possible retroactive cancellation of trades on the line "INEA PROMESSES".

Annex

Document à adresser à Euronext Paris S.A.le 7/12/2006 à 10h00 (heure de paris) au plus tard
Document to be addressed to Euronext Paris S.A. on 7/12/2006 at 10:00 am CET at the latest

fax : 01 49 27 16 00

OPO INEA PROMESSES

Membre dépositaire / *Depository member* :

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number*.

Adresse / *Address*:

Nom du responsable / *Person in charge*:

Numéro de téléphone / *Phone number*.

Ordres de souscription / <i>Subscription orders</i>	Nombre de fractions d'ordre / <i>Number of orders portions</i>	Nombre de titres / <i>Number of shares</i>
Fractions d'ordre A1 (entre 1 et 100 titres inclus) / Order portions A1 (between 1 and 100 shares inclusive)		
Fractions d'ordre A2 (au-delà de 100 titres) / Order portions A2 (more than 100 shares)		